

Le mot du maire



Madame, Monsieur, chers sacéens,

Voici enfin le bulletin municipal, après cette année si particulière. Qui aurait imaginé il y a un an, aux premiers cas de la Covid en Asie, que nous connaîtrions cette année 2020 en partie confinée, faite de restrictions, de gestes barrières, et désormais d'espoir d'un vaccin.

Cette année aura été difficile pour chacun, et en particulier pour ceux qui ont connu la maladie pour eux ou leurs proches, également pour les soignants qui font face à l'épidémie dans des conditions difficiles, mais aussi aux commerçants, aux artisans, aux intérimaires et aux CDD dont l'avenir est désormais incertain, aux enfants dont la scolarité et les activités sont perturbées...

Dans ce contexte, je veux témoigner au nom de la municipalité notre gratitude au personnel communal, et en particulier auprès des agents en charge des enfants qui ont su s'adapter aux différents protocoles sanitaires et réinventer quotidiennement leur action. Je remercie également la directrice de l'école Audrey Courtin et toute l'équipe enseignante pour la grande qualité de nos échanges, dans une volonté commune de permettre le meilleur pour les élèves.

J'ai également une pensée amicale pour les élus qui ont terminé leur mandat en 2020 et qui ont "joué les prolongations" pendant le printemps dernier, leur aide a été précieuse durant cette période inédite.

Une nouvelle équipe municipale est désormais à l'oeuvre, elle vous est présentée dans ce bulletin. Nous vous remercions collectivement de votre confiance lors des élections municipales de mars dernier.

Vous le verrez, les projets ne manquent pas : nous démarrons actuellement les études pour la rénovation et l'agrandissement de la salle communale, qui en a bien besoin après 35 ans d'une utilisation quotidienne. Ce projet est l'occasion de redécouvrir l'incroyable élan bénévole des habitants de l'époque, qui ont construit eux-mêmes la quasi-totalité de la salle. Ce ne serait plus possible aujourd'hui, et cette réhabilitation va donc être l'investissement le plus important de la commune depuis la construction de l'école en 2003. Je souhaite que ce projet soit collectif, car cet équipement est celui de tous les habitants, et nous impose-

rons à l'architecte de réserver des temps de présentation et de concertation de son projet. Nous organiserons également une souscription, pour permettre à chacun de contribuer à ce projet à moindre frais en utilisant les systèmes de défiscalisation. Cette démarche assez rare pour une mairie permettra de mettre un "coup de projecteur" sur notre commune, et de la faire connaître encore davantage.

Cela m'amène au second projet de cette année : l'extension du lotissement du Grand Champ qui n'a plus de parcelle disponible. Cette nouvelle tranche à imaginer en 2021 permettra l'accueil des premiers habitants en 2022, et aussi la finition de la tranche actuelle dont les habitants attendent avec impatience une voirie définitive, l'éclairage public, des espaces verts.

Ces deux chantiers sont conséquents, mais je crois que le sérieux budgétaire que nous nous sommes fixés avec mes prédécesseurs nous permet de les aborder sereinement. L'expérience me permet aussi d'optimiser nos recherches de subventions, pour que nous réalisions à moindre coût ces lourds investissements.

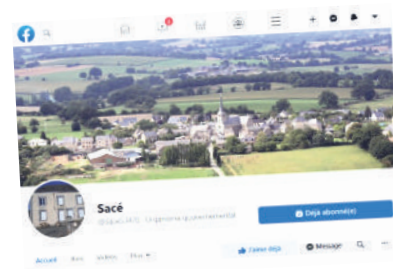
2021 commence sous couvre-feu, nous espérons que la progression de la vaccination éteigne la propagation des variants... Mais surtout, nous ressentons follement l'envie de se retrouver librement, de partager des moments simples, bref de revivre. Nos associations sont dans l'attente pour organiser leurs manifestations. A l'aune de ces retrouvailles, je vous invite à participer massivement à leurs actions, pour que cette épidémie ne nous fasse pas perdre cet esprit si particulier à Sacé qui nous a permis de construire une salle communale, d'organiser les Sacé'Folies, d'avoir depuis 30 ans un bar associatif, une école dynamique où les enfants grandissent sereinement, etc. Soyons patients, soyons prudents encore quelques mois, et soyons confiants dans le retour des jours heureux à Sacé !

Bien sincèrement,

Antoine Valprémit

NOUVEAU

Retrouvez Sacé
sur Facebook :



<https://www.facebook.com/Sace53470>

Elections municipales

Les élections municipales se sont tenues en mars 2020 et un seul tour a suffi à élire les 11 conseillers municipaux qui s'étaient présentés. Le nouveau conseil municipal n'a pu se réunir qu'en mai 2020 pour élire le maire et les adjoints. Depuis Aurélien Bobineau a démissionné du conseil municipal, et Nicolas Haslé a quitté la commune. Les 9 conseillers restants poursuivent donc le mandat, et se sont répartis dans les commissions communales et intercommunales.



Antoine Valprémit,
Maire



Didier Rousseau,
1er adjoint



Jérôme Cormier
2nd adjoint



Elodie Chemineau



Philippe Defert



Elodie Mouezy



Bruno Moussay



Jérôme Palicot



Nathalie Peslier

Commission scolaire et sociale : Elodie Chemineau, Elodie Mouezy, Nathalie Peslier, Jérôme Cormier, Antoine Valprémit	Commission travaux : Philippe Defert, Bruno Moussay, Jérôme Palicot, Didier Rousseau, Antoine Valprémit
Commission communication : Elodie Chemineau, Elodie Mouezy, Jérôme Cormier, Antoine Valprémit	Commission finances : Nathalie Peslier, Philippe Defert, Bruno Moussay, Antoine Valprémit
Commission d'appel d'offres : Nathalie Peslier, Philippe Defert, Bruno Moussay, Jérôme Palicot, Didier Rousseau, Antoine Valprémit	Commission « Action sociale » qui remplace le CCAS : Nathalie Peslier, Didier Rousseau et Antoine Valprémit pour le conseil municipal, avec également Laure Asseray, Marie-Anne Cochon, Christine Fulbert, Fabienne Palicot, Aurélie Roy.

Pour le personnel communal, nous saluons également l'arrivée de Vincent Lucas en tant qu'employé communal, qui est présent du mercredi au vendredi.

Manuella Coulange est toujours en charge du secrétariat, Amélie Claudot est ATSEM auprès des maternelles, et l'équipe périscolaire n'a pas changé avec Laurence Mingot-Crespo, Stéphanie Locht et Daisy Meslet.

Transport scolaire

La commune a pris contact avec la région Pays-de-la-Loire pour étudier les possibilités d'organiser un **transport scolaire pour les lycéens** au départ de Sacé. Afin d'étudier les besoins précis et de les croiser avec ceux des communes voisines, nous devons recenser :

- le lycée envisagé pour les enfants qui sont actuellement en classe de 3e
- les lycées fréquentés par ceux actuellement en 2nde et en 1ère

Nous remercions donc les parents concernés de **nous communiquer ces informations au plus vite dans le mois de février**, par un simple mail à la mairie (mairie@sace.fr), puis nous reviendrons vers vous individuellement dès que nous aurons une réponse de la région.

Urbanisme

Attention aux formalités de déclaration

Le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) est applicable depuis février 2020. Il détermine les différentes zones du territoire (urbanisée, agricole, naturelle) et précise ce qui est autorisé ou pas dans chaque type de zone.

Ainsi, la plupart des aménagements sur les maisons doivent faire l'objet d'une autorisation préalable avant la construction :

Déclaration préalable :

- vous créez une nouvelle emprise au sol de 5 à 20 m² (agrandissement, bâtiment annexe, abri de jardin, carport, terrasse, piscine de plus de 10m², etc.),
- vous créez des ouvertures (fenêtres, velux, portes),
- vous modifiez l'aspect de votre habitation (changement de forme ou de couleur des portes ou des fenêtres, changement de toiture, construction d'une pergola, etc.),
- vous transformez un garage ou une annexe en pièces supplémentaires.

Permis de construire :

- construction d'un nouveau bâtiment (extension d'une habitation, construction d'un bâtiment annexe, d'une piscine, etc.) dont l'emprise au sol est supérieure à 20 m².

Les aménagements et les constructions qui n'ont pas fait l'objet d'une déclaration doivent être **régularisés au plus vite en mairie**. En effet, l'absence de déclaration vous expose à une amende pouvant aller jusqu'à 6000 € par m² construit sans autorisation. Par ailleurs, lors de la revente de votre bien, une construction non déclarée peut bloquer la vente chez le notaire, qui sera dans l'obligation de signaler ce point à l'acquéreur.

Fibre optique

Sacé 1ère commune 100% fibre en Mayenne !

Le déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du département (hors Laval Agglo) est en cours depuis 2 ans, et devrait se terminer fin 2022 (au lieu de fin 2021 initialement prévu, du fait du premier confinement et des difficultés de recrutement pour les entreprises qui posent la fibre). Dans ce cadre, 40 000 logements sont déjà raccordables sur environ 120 000 logements concernés en Mayenne. Et Sacé est depuis décembre la première commune à être 100% couverte !

Vous pouvez donc **souscrire une offre fibre auprès des opérateurs accessibles** (Orange et Free actuellement, et bientôt Bouygues et SFR).

Il reste cependant deux difficultés techniques à résoudre :

- pour **le lotissement des Blanches**, les opérateurs ne trouvent pas le passage du réseau en cuivre depuis l'entrée de chaque terrain jusqu'aux maisons. Une démarche technique est possible pour les habitants qui souhaitent un abonnement par Orange. Les habitants intéressés peuvent **contacter la mairie** à ce sujet, en précisant leurs coordonnées mail et/ou téléphoniques, et la mairie fera le lien avec les équipes techniques et commerciales d'Orange ;

- pour **le secteur au sud de Sacé** (Les Crainnes, Blérai, Le Fresne, La Gaudinière, La Tannerie, Renouard), le réseau téléphonique vient de Chalons et Louverné. La connexion à la fibre sera donc faite par Laval Agglo, normalement au **1er semestre 2021**. Le suivi est disponible sur la page :

<https://eligibilite-thd.fr/cartographie/LTHD>



Tirage de la fibre dans le logement (©Mayenne Fibre)

Informations administratives

Factures d'eau et d'assainissement

Depuis le 1er janvier 2019, la commune de Sacé a adhéré au SIAEP de l'Anxure et de la Perche. La secrétaire du syndicat étant en arrêt depuis plusieurs mois, la facturation a pris du retard et nous avons reçu de nombreuses questions sur ce point. Nous vous proposons donc un récapitulatif sur la facturation :

	Consommation d'eau	Assainissement (pour le bourg uniquement)
Qui facture ?	SIAEP de l'Anxure et de la Perche	Mairie de Sacé
Paielement sur facture :	Mai/juin : consommation réelle Novembre : estimation	Septembre : facture annuelle (en retard cette année)
Paielement par prélèvement :	Janvier à octobre : prélèvement Novembre : facture de régularisation	

Inscription sur les listes électorales

Les élections départementales et régionales se dérouleront en juin 2021. Les nouveaux habitants peuvent s'inscrire sur la liste électorale de Sacé :

En ligne :

- Créer un compte sur FranceConnect
- Scanner un justificatif de domicile
- Scanner un justificatif d'identité

A la mairie :

- Compléter le cerfa n° 12669*02
- Joindre un justificatif de domicile
- Joindre un justificatif d'identité

Carte grise

Les demandes de cartes grises (nouvelle immatriculation, changement de domicile) s'effectuent uniquement via internet sur le site www.ants.gouv.fr

Recensement militaire à 16 ans

L'attestation de recensement militaire est obligatoire pour tous les jeunes ayant 16 ans. Une déclaration est à effectuer entre le 1er jour des 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit l'anniversaire.

Etat civil

NAISSANCES

Lohé PECCATTE.....2 janvier 2020
Mirale FAHMI.....2 février 2020
Abigaïl BELLANGER PIGRÉE.....21 février 2020
Yanis POUTEAU HUARD.....5 mars 2020
Jocelyn GRANDIN.....2 juillet 2020
Alycia GEORGET MARCHAIS.....31 juillet 2020
Timothée HEINRICH.....18 octobre 2020
Louison BABLÉE BILLARD.....4 novembre 2020
Louis BERTRAND.....17 novembre 2020

MARIAGE

Elodie MARIA et Matthieu CHEMINEAU.....
.....22 août 2020

DÉCÈS

Albert TANCHOT.....1er janvier 2020

Les assistantes maternelles

Corinne BOULAY, 4 lot. Le Roc 06 78 12 10 83
Maryline GANDON, 15 lot. La Croix 02 43 37 67 53
Marie-Laure HUET, La Maçonnerie 02 43 26 32 75
Christine COLLARD, 14 Grand Champ 06 65 64 20 55

Pour les parents, le **Relais Petite Enfance** (autrefois le RAM) de Mayenne Communauté vous informe sur les différents modes de garde, sur l'emploi des assistantes maternelles, etc.

Des permanences sont organisées à Mayenne le lundi et le vendredi de 13h30 à 17h30, et le mercredi de 9h à 12h.

Plus d'infos sur la page :

<https://www.mayenne-communaute.net/a-votre-service/enfance-jeunesse/relais-assistantes-maternelles/>

ou par mail : ram@mayennecommunaute.fr

Finances communales

Budget 2020 : le maintien des équilibres malgré la Covid-19

Le budget 2020 a été clôturé sur un résultat assez proche de 2019. Les recettes s'élèvent à 375 000 € au lieu de 380 000 € l'année précédente, la baisse est liée essentiellement à l'absence de recettes de cantine et de garderie pendant le premier confinement, ainsi que les locations de la salle qui n'ont pas eu lieu.

Les dépenses se montent à 295 000 € (contre 303 000 € en 2019), la baisse est liée aux repas de cantine servis en moins pendant le confinement, et aux baisses des dépenses de personnel du fait de l'arrêt des TAP depuis septembre.

L'excédent dégagé est ainsi de 80 000 €, alors qu'il était de 77 000 € en 2019. Cet excédent permet de rembourser le capital des emprunts (29 000 € en 2020), et de financer les investissements : 45 000 € ont été consacrés en 2020 à la réfection des routes et à la sécurité routière.

Grâce à une gestion rigoureuse au quotidien, la commune parvient depuis 2014 à maintenir son excédent de fonctionnement et à financer ses investissements.

Sur le mandat 2014-2020 nous avons ainsi investi 310 000 €, dont près de la moitié couvert par des subventions. Avec la vente de l'ancienne mairie, le reste à charge de la commune n'est plus que de 23%.

Une partie de ces excédents de fonctionnement a aussi pu être conservée au fil des ans, pour nous permettre de financer aujourd'hui la rénovation de la salle. L'objectif de notre équipe est d'essayer de ne pas emprunter durant ce mandat, pour poursuivre le désendettement de la commune (392 000 € restant à rembourser au début 2021).



La rénovation du clocher en 2016

Bilan des investissements 2014 - 2020			
Dépenses		Recettes	
Clocher de l'église	90 809 €	Subventions	150 790 € 48%
Voirie et sécurité routière	84 914 €	Divers taxes	12 689 € 4%
Bâtiment communaux	83 592 €	Vente ancienne mairie	76 800 € 25%
Divers matériels	22 311 €	Auto-financement	70 731 € 23%
Divers aménagement	29 384 €		
	311 010 €		311 010 €



La construction du rond-point pour sécuriser les entrées des lotissements

Sécurité routière : l'amélioration continue des entrées du bourg

Après le carrefour près du cimetière et un rétrécissement de la chaussée devant la mairie, nous avons traité en 2020 l'entrée du bourg au niveau des lotissements des Blanchés, du Roc et de la Croix. Un rond-point a ainsi été aménagé pour **ralentir les voitures entrant ou sortant de Sacé**, et sécuriser les accès aux lotissements.

Malgré tous ces investissements, les comportements restent parfois dangereux : ainsi certains habitants des Blanchés ne font pas le tour du rond-point mais « coupent » la route en direct, pour gagner 2 secondes !! N'attendons pas qu'un enfant à vélo soit en face et qu'un drame se produise pour améliorer nos comportements.

Au printemps 2021 les peintures au sol du parking de la salle vont être refaites par les élus, et une réflexion sera engagée sur la meilleure façon de traiter la route venant de Montflours afin de finaliser l'ensemble des entrées du village.

Investissements 2021

Le budget 2021 et les arbitrages sur les investissements ne sont pas encore faits, mais nous connaissons déjà plusieurs projets. Au-delà de la salle communale et de la rénovation des routes (cf. par ailleurs), la commune va maintenir l'église dans un état correct, en refaisant une partie de l'escalier qui mène au clocher et qui est désormais très dégradé, ainsi que la pièce de bois qui porte la cloche de l'église et qui est à remplacer.

Routes : début d'un programme pluriannuel

En 2020 les travaux sur les routes communales ont atteint un montant inégalé à ce jour : 40 000 € de travaux avec une aide de Mayenne Communauté et du Département à hauteur de 18 000 €.

La commune a ainsi refait complètement **l'impasse des Blanches** et la route allant vers Montflours, qui étaient très dégradées.



L'impasse des Blanches pendant et après les travaux.



Une grosse remise en état a également été démarrée sur **la route de l'Abbaye vers Martigné** qui est la voirie communale plus utilisée : les bords de route ont été reprofilés pour permettre l'évacuation des eaux, en rajoutant **115 tonnes de matériau** sur les endroits les plus affaiblis. Un traitement de surface sera fait en 2021 ou 2022 pour atteindre le même niveau de qualité que sur la partie de cette route qui dépend de Martigné (la date précise de finition est liée à la réparation d'une dégradation sur cette route, nous attendons l'accord des assurances). Enfin, les autres routes ont été traitées de façon plus habituelle, en rechargeant les endroits les plus abimés.

Selon les capacités financières de la commune, notre objectif est de traiter les autres routes communales avec la même technique que la route de l'Abbaye (route des Hauts Bois qui passe sous la 2x2 voies, et la route des Massières qui va vers Sacé Automobiles). Un inventaire des chemins de ferme va également être réalisé par les élus, afin de planifier leur traitement sur plusieurs années selon l'état des chaussées.

Lotissement communal : fin du Grand Champ II

Démarrée en 2011, la commercialisation du lotissement du Grand Champ II touche à sa fin : la dernière parcelle est sous compromis, le permis est déposé, et la vente devrait être finalisée cet hiver. On peut ainsi espérer que la finition du lotissement (trottoirs, éclairage, voirie définitive) soit réalisée en 2022 après la construction de cette dernière maison.

En parallèle, la commune va débiter les études pour le prochain lotissement, sur la réserve foncière de 2 ha située dans le prolongement du Grand Champ II (en hachuré sur le plan). Cette zone permettra d'accueillir au moins 25 nouveaux logements, et devrait être ouverte à la construction en 2 phases successives.



Equipement numérique de l'école

La commune devrait répondre cet hiver à un appel à projet de l'Etat pour équiper l'école en matériel numérique. Ce dispositif permet de subventionner les acquisitions à hauteur de 70% dans la limite de 7000 € HT d'achats.

La municipalité est donc en contact avec l'équipe enseignante pour définir le meilleur achat possible pour équiper les classes à partir du CP.



Exemple d'un écran interactif dans une classe à Laon.

Rénovation de la salle : démarrage du principal projet du mandat 2020-2026

La salle communale a été construite en 1984/1985, avec en très grande partie le bénévolat des habitants : le terrassement, les fondations et les murs, la toiture, les enduits extérieurs, l'aménagement intérieur avaient été faits par les habitants de Sacé ! **Plus de 70 bénévoles avaient ainsi réalisé 3500h de travail** sur le chantier. La municipalité de l'époque a estimé que ce bénévolat avait permis d'économiser 230 000 F sur un budget total qui aurait été de 800 000 F. En réalité, grâce au bénévolat et aux subventions, la salle n'aura coûté que 210 000 F à la commune.



En juillet et août 1984, les habitants construisent la salle en totalité, des fondations jusqu'à être hors d'eau.

©Monique Derenne

35 ans plus tard, cette salle est devenue désuète et insuffisante : il n'y a pas de rangements pour le mobilier, la cuisine est en mauvais état avec du matériel dépassé, et la cantine qui a été rajoutée en 2003 n'est plus assez grande pour accueillir tous les enfants. Les normes sanitaires et de sécurité ont également évolué et la salle n'est plus adaptée.

La rénovation de la salle avait été envisagée par l'équipe municipale précédente, qui avait visité des projets similaires pour s'en inspirer. Malheureusement, nous n'avions pas les compétences pour réaliser les études préparatoires. Dès septembre 2020, la nouvelle équipe a repris le projet en visitant d'autres chantiers (Le Corps, Chalons, Contest, Montreuil-Poulay, Saint-Poix) et en réunissant les acteurs associatifs de la commune qui utilisent la salle.

Le projet passe dans sa phase concrète en 2021 avec le soutien de Laval Mayenne Aménagements, qui assistera la commune à toutes les étapes de ce projet (pour un montant de 18 500 € HT). Ainsi un architecte sera recruté au début du printemps, il aura pour mission d'élaborer précisément le programme pour déposer le permis de construire avant l'été. Nous veillerons à partager le projet avec les habitants, en particulier les représentants des associations. Les entreprises devraient être choisies à l'automne, pour un **début des travaux fin 2021** et si tout va bien une réception du nouveau bâtiment à la rentrée 2022. La salle actuelle de 250 m² sera ainsi agrandie de 150 m² environ, et sera totalement rénovée et réaménagée.



Le projet est de construire une extension devant la salle en direction du parking, et de rénover tout l'intérieur notamment en améliorant l'aspect phonique.

Le coût estimatif à ce stade est de **500 000 € HT de travaux**, que nous espérons financer à 50% par des subventions. **Un financement participatif** est également à l'étude, pour permettre à chacun de contribuer à ce projet **en défiscalisant** son don sur ses impôts sur le revenu.

Ecole Emile Zola

Après consultation des parents d'élèves, du conseil d'école et du conseil municipal, il a été décidé de modifier les rythmes scolaires à partir de septembre 2020. Ainsi **l'école est désormais assurée sur 4 jours**, il n'y a plus d'école le mercredi matin. Afin de permettre aux familles de conserver leur organisation, un accueil est organisé le mercredi matin par les équipes périscolaires de la commune. Pour la journée entière, les enfants peuvent désormais se rendre au centre de loisirs d'Andouillé, en plus de celui de Louverné.

L'organisation de l'école évoluera encore, puisqu'**une classe sera fermée à la rentrée de septembre 2021**. En effet 16 enfants de CM2 quitteront l'école et feront leur entrée au collège, tandis qu'une seule enfant de petite section de maternelle fera sa rentrée. Face à cette baisse importante des effectifs, nous reviendrons à 3 classes au lieu de 4 classes actuellement.

Pour cette année 2020/2021, le quotidien de l'école est évidemment contraint par la situation sanitaire. Les entrées dans l'école se font à différents endroits selon les classes, les récréations sont décalées, les enfants d'une même classe mangent ensemble à la cantine, la garderie a été déplacée dans la salle communale, etc. De nouveaux représentants de parents d'élèves ont été élus à l'automne, et tous espèrent que le voyage scolaire prévu en juin 2021 pour les classes de CE et de CM pourra se tenir.

Le mot des enseignants

Malgré les contraintes liées à la pandémie, les projets continuent au sein de l'école :

- en novembre et décembre, les élèves de CE et de CM ont pu s'initier au tennis de table avec la participation du club de Martigné-Sacé et le comité départemental.
- la compagnie Vent du Large est venue présenter son spectacle Circus Circus aux enfants pour leur plus grand plaisir. Il a été offert par L'APE Arthur Rimbaud.
- La classe de GS-CP a reçu la visite de Claire Dé en janvier. C'est une photographe plasticienne. Elle est venue leur raconter son livre "Arti Show". Suite à cela, les élèves ont déguisé des fruits et légumes pour les mettre en scène grâce à des accessoires de dinette qu'elle avait apportés. Ils ont pris leurs œuvres en photo. Ils lui ont aussi offert un recueil de dessins de certaines de ses œuvres, leurs préférées.
- Dans le cadre de leur projet « Tour du Monde », les élèves de CM1-CM2 ont suivi les skippers de la course du Vendée Globe. Ce fut l'occasion de travailler la géographie, le vocabulaire de la voile ou encore la littérature liée au voyage.
- Enfin, si le contexte le permet, les maternelles et CP devraient se rendre à la ferme pédagogique d'Ernée au mois d'avril. De leur côté, les élèves de CE et CM devraient partir en classe de mer au Cap Fréhel en juin.



En images : l'intervention de Claire Dé auprès des GS-CP, la classe de mer en 2017, le spectacle Circus Circus proposé à Noël dernier, et la ferme pédagogique d'Ernée.

Croq'les mots, marmot !

Livres et spectacle vivant pour les 0-6 ans // 7e édition

Les acteurs de la culture, de la petite enfance, de l'éducation et les nombreux partenaires de Haute Mayenne vous proposent une nouvelle édition de Croq' les mots, marmot !

Parce qu'il n'y a pas d'âge pour vivre les expériences littéraires et artistiques, pour cultiver notre capacité à éprouver, rêver, penser, créer, parler et lire le monde ; les communautés de communes de l'Ernée, du Bocage Mayennais, du Mont des Avaloirs, Mayenne Communauté et le Kiosque se fédèrent pour vous proposer des dizaines de RDV autour de la lecture et de la littérature, du théâtre, de la musique, du cinéma, des arts plastiques et des 0-6 ans.

Au programme :

- 1 résidence d'artistes : Le Vent des Forges, théâtre d'argile manipulé circulera durant 40 jours dans nos territoires, pour créer leur prochain spectacle Paperclay et rencontrer les habitants.
- Un parcours scolaire avec des temps de formation pour les enseignants de maternelle, la venue d'auteurs illustrateurs dans les classes, la réalisation d'une œuvre et la venue des classes sur le salon.
- Croq'explore : 6 parcours pour les professionnels du livre, de la petite enfance et les 0-3 ans pour éprouver la matière à travers les matériaux, le chant, le corps et créer un jardin d'exploration.
- Plus de 170 RDV Croq' dans nos bibliothèques, saisons culturelles, cinémas... : des spectacles, des projections, des expositions, des ateliers, des rencontres avec les artistes, des conférences...
- Des séances bébés lecteurs tout au long de l'année,
- Une journée professionnelle le 3 juin 2021,
- Et pour terminer, le salon du livre les 5 & 6 juin 2021 à Mayenne.

Et c'est Christian Voltz qui nous fait l'honneur de parrainer cette 7ème édition, il sera entouré de nombreux artistes dont nous aimons et défendons le travail.

Vous pourrez les rencontrer ou les retrouver lors du prochain salon. Un salon que nous reconstruisons afin de continuer à vous accueillir comme nous savons le faire. Une nouvelle formule pour vous permettre de rencontrer les artistes, leurs œuvres dans une période où il est essentiel de continuer à proposer aux tout-petits des temps de partages, de poésie, de sensibilité et d'humanité !



©Sophie Faguer

Plus d'informations sur Croq'les mots : <https://www.croqlesmotsmarmot.org/>

Qualité de l'air intérieur à la maison

D'où vient la pollution de l'air intérieur ? Tabagisme, produits de bricolage, humidité, poils d'animaux, appareils à combustion, produits ménagers, bougies parfumées, moquettes et revêtements de sols etc. Quelques conseils :

- Aérez votre logement au moins 10 minutes par jour, et davantage quand vous bricolez, cuisinez, faites le ménage, faites sécher du linge à l'intérieur, prenez une douche, etc.
- N'entravez pas le fonctionnement des systèmes d'aération et entretenez-les régulièrement.
- Ne fumez pas à l'intérieur, même fenêtres ouvertes.
- Faites vérifier chaque année avant le début de l'hiver les appareils à combustion et installations par un professionnel.
- Evitez d'utiliser les chauffages d'appoint combustibles mobiles en continu et les groupes électrogènes à l'intérieur.
- Respectez les doses d'utilisation des produits d'entretien, d'hygiène et de bricolage conseillées sur l'étiquette.
- Soyez encore plus vigilante si vous êtes enceinte ou si vous allaitez.

Contrat local de santé : cls@mayennecommunaute.fr



Durant le confinement, les agents en charge des déchets ont reçu des témoignages des habitants du territoire.

Comité d'animation

Le comité comme beaucoup d'associations a été contraint d'annuler les manifestations prévues suite au confinement et l'interdiction de se rassembler. Seul a pu avoir lieu le repas de la Saint-Valentin qui était une innovation pour 2020.

Nous avons eu à cœur de ne pas pouvoir faire plaisir à nos aînés pour le traditionnel repas de fin d'année. Nous aurions aimé donner un peu de joie, de convivialité et de social après ces mois difficiles mais la recrudescence du virus ne nous l'a pas permis.

Nous espérons nous rattraper cette année. Nous ne sommes pas en mesure actuellement de nous projeter pour les manifestations du premier semestre 2021. Nous espérons conserver la date du **spectacle musical qui doit avoir lieu le samedi 18 septembre** avec un groupe bien intégré à Sacé « MARYLOU ».

Dès que nous le pourrons nous communiquerons sur les dates par flyer, sur le site de la mairie et les réseaux sociaux (facebook). Le comité d'animation remercie Alain Damon d'avoir rejoint l'équipe depuis janvier 2020.

Le comité souhaite à tous les sacéens une année 2021 plus sereine et plus joyeuse, en espérant pouvoir animer et apporter du dynamisme à notre petite commune.

Bienvenue sur le site officiel du groupe

Mary-Lou

INDÉPENDANTS DEPUIS 1996
Mary-Lou est une marque déposée



Nouvel album et tournée

Le Goût de la Liberté

Contact :
02 98 58 42 18
contactmarylou@orange.fr

Folk francophone
inspiré par les musiques
traditionnelles du sud des USA

Tennis de table

Le club de l'AS SACE MARTIGNE TENNIS DE TABLE compte aujourd'hui 67 licenciés, dont la moitié sont des enfants :

- 6 équipes seniors de 6 joueurs (SD2, 2 D3, 3 D4)
- 5 équipes de 3 jeunes (2 D2, 2 D3, 2 D4 et D5)

C'est la première fois que nous engageons autant d'équipes seniors. Cette année, l'entraîneur diplômé Vincent Cahoreau dirige deux groupes d'une quinzaine d'enfants. L'entraînement des jeunes a lieu le mercredi de 17h30-18h30 (1er groupe) et de 18h30-20h00 (2ème groupe). Un deuxième créneau est disponible pour les jeunes le jeudi de 18h30 à 19h30. Pour les seniors, l'entraînement est le mercredi et jeudi de 20h00 à 21h30. Les matchs se déroulent sur trois sites le vendredi soir pour le championnat seniors. Le championnat jeune quant à lui se déroule le samedi après-midi sur deux sites. **Il reste des places aussi bien en jeunes qu'en seniors**, n'hésitez pas à nous contacter pour des renseignements.

Le club avec l'aide du comité départemental de tennis de table a organisé une **session découverte avec l'école de Sacé** pour deux classes dans la salle des sports de Martigné. Nous tenons à remercier la municipalité de Sacé pour la mise à disposition de la salle des fêtes pour les matchs seniors du vendredi soir.

Nous avons organisé pour la quatrième édition la Fête de l'Automne qui a été un grand succès et nous permet de financer le club en particulier le salaire de l'entraîneur. Elle s'est déroulée le dimanche 11 Octobre 2020. Cette année la FDLA a été marquée par la période sous la Covid-19. Nous avons organisé seulement la vente de jus de pomme (via MouviPress) et la vente de citrouilles/courges, ainsi nous tenons à remercier les personnes pour leur don de pommes au club et aux bénévoles pour leur investissement.

Contact des coprésidents
Stéphane HOUDOU 06.37.17.36.51
Kévin LELIEVRE 06.32.58.77.89



A l'automne 2020,
la séance de
découverte avec
l'école de Sacé.

Association des parents d'élèves

Chers parents,

En ces moments compliqués, avec la situation sanitaire que nous connaissons tous, il fut très difficile voire impossible de faire toutes les activités que nous avions prévues en début d'année.

Les ventes de chocolats et de sapins faites en fin d'année dernière nous ont permis tout de même de maintenir le spectacle de fin d'année, et de continuer à pouvoir financer les cadeaux et le goûter du Père Noël, participer au transport pour les activités, etc.



Le spectacle de Noël 2020

Comme vous le savez, le voyage scolaire devrait avoir lieu en juin, bien sûr sous réserve des dernières recommandations gouvernementales. Comme à son habitude, **l'APE va participer au financement du voyage** afin que celui-ci reste supportable pour les familles et inoubliable pour nos enfants. Pour pouvoir aider au maximum, l'équipe APE a réfléchi à une activité pour aider à financer ce projet. Nous avons donc décidé de mettre en place **une tombola avec des lots très intéressants**, une information vous sera présentée dans les prochaines semaines. Nous comptons comme à votre habitude sur votre participation pour le bien de nos enfants.

Nous espérons toujours pouvoir proposer une grande et belle fête de l'école en juin prochain en partenariat avec le corps enseignant.

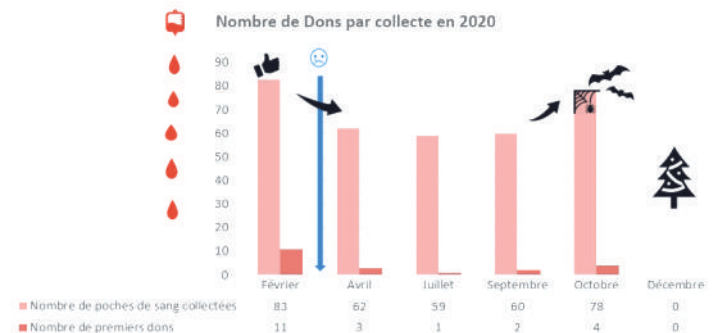
Sur ces quelques mots, faites attention à vous et à vos proches.

L'équipe APE

ADSB 53470

L'ADSB 53470 est **l'association pour le don du sang bénévole**, sur les 5 communes du code postal 53470 : Martigné-sur-Mayenne, La Bazouge des Alleux, Châlons du Maine, Sacé et Commer. Nous accompagnons les professionnels de l'EFS, l'Etablissement Français du Sang. Le don du sang est possible pour tous à partir de 18 ans.

Nous œuvrons à promouvoir au quotidien le don de sang bénévole, à recruter de nouveaux donneurs, et à organiser l'accueil des collectes. Grâce à la salle mise à disposition par la municipalité de Martigné, à 19 membres bénévoles issus des 5 communes, et à tous les donneurs, nous avons pu passer de 2 collectes en 2013 à notre création à 6 collectes en 2020. En effet, malgré la situation sanitaire de 2020, **l'intégralité des collectes ont pu être maintenues**.



L'ADSB a toujours besoin de bénévoles pour organiser ces collectes, faire connaître l'association, poser des affiches, etc.

Pour 2021, nos collectes seront à la salle des loisirs de Martigné, de 15h à 19h, les :

- Jeudi 25 Février
- Jeudi 29 Avril
- Jeudi 1er Juillet
- Mercredi 1er Septembre
- Vendredi 29 Octobre
- Mercredi 22 Décembre

Et si la situation le permet, **une marche pour le Don du sang sera organisée le dimanche 30 mai 2021**, sur les sentiers de randonnée de Commer.

Pour nous contacter :

Mr. Bernard ROUSSEAU : 06.27.13.79.48

Page Facebook : Adsb53470 Communauté

@ : adsb53470@gmail.com

Mémento

Mairie

3 rue des Camélias
53470 SACE
02.43.02.54.90
mairie@sace.fr

Horaires d'ouverture :

Mardi :

8h30 - 12h
et 13h30 - 17h30

Mercredi :

14h00 - 18h00

Vendredi :

8h30 - 12h30

Site Internet :

www.sace.fr

Numéros utiles :

Ecole :

02.43.58.07.39

Garderie :

02.43.02.57.69

Point lecture :

09.72.52.56.92

Planète Couleurs (Louvigné) :

02.43.01.27.82

Petit Pégase (transport à la demande) :

Du lundi au vendredi,
de 9h00 à 16h00

Réservation au

02 43 665 333

Déchetterie de Martigné :

Lundi, mercredi et samedi :

9h30 - 11h45
et 13h30 - 17h30

Plages horaires pour les bruits de jardinage et bricolage :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :

8h30 - 12h00
et 14h00 - 19h30

Mercredi et samedi :

9h00 - 12h00
et 15h00 - 19h00

Dimanche et férié :

10h00 - 12h00

Du bocage au fromage, il n'y a qu'un pas...

Fanny GOUPIL et Aurélie ROY, actuellement en stage paysan créatif à la CIAP de la Mayenne, « ruminant » leurs projets d'installation avec leurs "collègues" ruminants. Brebis, chèvres et vaches accompagnent leurs envies d'être agricultrices à leur compte.

Le projet de Fanny : élever un troupeau de **10 à 15 vaches** alimentées à l'herbe et élaborer des fromages affinés. Celui d'Aurélié : reprendre un cheptel de **150 brebis et 20 chèvres** en éco-pâturage et vente de viande. « Nous vivons à Sacé depuis plusieurs années. Nous aimons cette commune, la diversité de ses terres, ses habitants, ses paysages, la proximité de la Mayenne. Notre réseau est ici, alors s'y installer est une évidence ».

Elles ont décidé d'allier leurs forces. « L'idée est d'être sur un lieu commun, mais avec des structures distinctes. Cela permettra aussi l'entre-aide, le partage de matériel et le soutien mutuel ». Le cheptel de Fanny produira du lait du début de printemps jusqu'à la fin de l'automne, en valorisant des prairies portantes et des prairies humides. Plusieurs types de fromages à pâtes pressées pourraient sortir de sa cave dès l'automne 2023. « Et pourquoi pas un bleu de Sacé ? » imagine-t-elle. Le troupeau d'Aurélié sera sur l'exploitation de novembre à mars, pour les périodes de mise bas. « Ensuite, mes "bénévoles" repartent au travail sur divers sites de la Mayenne. Les collectivités locales et entreprises utilisent l'éco-pâturage pour entretenir les terrains, sans traitements phytosanitaires et avec peu de mécanisation ».

Ces projets sont différents mais **ces ruminants sont complémentaires**. Les chèvres entretiennent les haies et ronciers, lorsque les brebis et les vaches se partagent des herbages ! Les réunir est donc opportun et excellent pour la biodiversité.

Elles démarrent en ce moment la constitution de leur cheptel, qui serait ravi de se nourrir des herbages sacéens dès ce printemps. « Pourquoi ne pas profiter de cette pré-installation pour ré-ouvrir gratuitement **des milieux qui s'enrichissent à Sacé ou pâturer des prairies mises à dispositions ?** ».

A l'heure où 200 fermes disparaissent chaque semaine en France, ce qui n'est pas sans impact pour les paysages et le dynamisme du milieu rural, « si des bâtiments et des terres agricoles cherchent des repreneurs à Sacé ou aux alentours, nous sommes prêtes à candidater ».



Du côté des animaux domestiques...

Le chien est paraît-il le meilleur ami de l'homme, mais pas pour ceux qui ont le déplaisir de trouver leurs excréments sur les trottoirs ou devant leur maison...

A la campagne c'est comme en ville, les propriétaires sont invités à ramasser les crottes de leurs animaux, ou tout au moins à ne pas les laisser faire sur les trottoirs, devant la maison des voisins, etc.